

Gurcy-le-Châtel

Chalautre la Reposte

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Commune de Gurcy-le-Châtel

Numéro 19 - octobre 2020

Editorial

C'est dans une période remplie d'incertitude que s'est déroulée la rentrée. L'équipe municipale continue à travailler en s'adaptant à ces conditions très particulières. En cas de seconde vague, nous serions bien entendu à vos côtés pour accompagner les personnes vulnérables mais, ce que je souhaite par dessus tout, c'est que nous puissions partager très prochainement des moments de convivialité.

Nadine Villiers

Garderie périscolaire

La garderie ouvre ses portes le matin à 7h00 et accueille les enfants le soir jusqu'à 18h30. Les tarifs sont identiques aux années précédentes : 2,10 euros le matin comme le soir.

Rentrée scolaire

Après une année scolaire troublée par la crise sanitaire, les élèves ont repris le chemin de leurs classes le 2 septembre.

Nous espérons que l'année qui commence sera moins tourmentée et que les élèves pourront bénéficier pleinement des apprentissages dispensés par leurs enseignantes en "présentiel".

Cette année, la répartition au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal est la suivante :

Ecoles de Gurcy-le-Châtel :

PS / MS / GS 28 élèves Mme MOREAU

Mme MOREAU accueille tous les élèves habitant

Gurcy-le-Châtel ainsi que des élèves de Villeneuve les Bordes.

CP / CE1 19 élèves Mme PETIT

CE2 20 élèves Mme PREVEAUX

Ecole de Villeneuve les Bordes :

CM1 22 élèves Mme MATHIEU

CE1 / CM2 21 élèves Mme CHARLES

Ecole de Coutençon :

PS / MS / GS 25 élèves Mme PARQUET

Mme PARQUET accueille tous les élèves habitant Coutençon ainsi que des élèves de Villeneuve les Bordes.

Restauration scolaire

Comme l'année dernière, la restauration de tous les élèves du RPI se déroule à Gurcy-le-Châtel. Afin de préserver au mieux la santé de chacun, un protocole sanitaire rigoureux est respecté (équipement du personnel, désinfection des locaux, utilisation du matériel, gestion des groupes...).

Le choix du fournisseur reste inchangé, de même que la gamme de repas. Nous offrons aux enfants des repas "faits maison", élaborés à partir de produits locaux et / ou bio. Ces repas d'une qualité supérieure sont servis depuis un an et nous avons constaté que les enfants mangent nettement mieux.

Depuis la rentrée, 75 enfants en moyenne fréquentent le restaurant chaque jour.

Commissions municipales

Animation

Le Conseil municipal souhaite maintenir, chaque fois que possible, les animations habituelles. Toutefois, si la circulation du Covid 19 devait être très active, nous serions contraints d'annuler ou de modifier les événements au cas par cas.

La commission "animation" a engagé une réflexion sur la possibilité de programmer de nouvelles manifestations pouvant se dérouler dans le respect des règles sanitaires liées à la pandémie. Ainsi, pour remplacer la soirée Beaujolais nouveau dont le repas est difficilement compatible avec le port du masque et le respect des gestes barrière, un moment de convivialité d'un genre différent vous sera proposé.

Soyez assurés que nous ferons au mieux, guidés par le souci de préserver la santé de chacun.

Ecole multisports

L'école multisports reprendra ses activités le mercredi 7 octobre. Un protocole sanitaire sera mis en place concernant notamment la programmation des activités et la circulation des groupes.

Les tarifs annuels restent inchangés (pour 1 enfant 70 euros, pour 2 enfants 120 euros, pour 3 enfants 170 euros) mais, compte tenu de l'incertitude liée au Covid 19 et par correction envers les familles, le paiement des cotisations est modifié cette année. Trois chèques seront demandés lors de l'inscription (un pour chaque trimestre) qui ne seront encaissés qu'une fois le trimestre correspondant entamé. En cas d'interruption des activités pendant un trimestre complet, le chèque sera restitué.

Bilan canicule

La période caniculaire que nous avons traversée cet été s'est déroulée sans incident. Le "plan canicule" déployé par le CCAS a permis l'accompagnement des personnes qui en avaient émis le souhait.

Merci aux membres du CCAS qui se sont rendus disponibles à cette occasion.



Bâtiment Pascal

Réhabilitation bâtiment Pascal

Au mois de janvier, avait été largement évoquée lors des vœux aux administrés la réhabilitation du bâtiment Pascal pour en faire un centre d'initiation à l'environnement. Ce projet poursuit quatre objectifs :

- Rendre notre commune plus attractive;
- Optimiser l'utilisation de notre patrimoine bâti;
- Tisser du lien entre les habitants;
- Oeuvrer en faveur de la transition écologique.

A l'heure où chacun prend conscience qu'il convient d'agir sans attendre pour la planète, l'idée est que notre commune devienne un véritable pôle d'activité et le fer de lance de la défense de l'environnement au sein du Bassée Montois. Le projet a été validé par Madame la Sous-préfète et nous avons obtenu une subvention de 242 000 euros pour réhabiliter le bâtiment. La nouvelle équipe municipale continue d'avancer sur le projet. D'ores et déjà, le maître d'oeuvre a été choisi. La consultation des entreprises sera lancée ce mois d'octobre 2020.

Fibre optique

L'ouverture de la commercialisation devrait intervenir début janvier 2020.

L'ouverture de la commercialisation du réseau aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) débute par une période de gel réglementaire de trois mois, fixée par le régulateur (ARCEP), ayant pour objectif la neutralité d'accès des FAI au réseau. Aucun abonnement ne peut être pris durant ce délais de trois mois qui doit débiter, pour ce qui concerne notre commune, fin septembre ou début octobre 2020. Vous en serez informés par un prospectus.

A noter que les FAI sont autorisés à démarcher les habitants un mois avant la fin de cette période de "gel", ce qui vous permettra de choisir, normalement à partir de décembre 2020, l'offre correspondant le mieux à vos besoins et prendre l'attache du FAI choisi. A l'issue de cette période de trois mois, toute personne intéressée pourra souscrire un abonnement et ainsi faire l'objet de raccordements. Dès qu'un abonnement sera souscrit, un technicien contactera le client pour la pose de la Prise Terminale Optique (PTO). La "box " sera alors livrée et, une fois celle-ci connectée, les services seront utilisables.

Le FAI est l'interlocuteur unique de l'abonné.

Application PanneauPocket

Dans le bulletin municipal du mois de juin, nous vous informions de la mise à disposition par la commune de l'application PanneauPocket. Pour rappel, cette application vous permet de recevoir les messages de la mairie en temps réel sur votre smartphone.

Ce moyen de communication semble donner satisfaction puisque les messages publiés en juillet et août ont été lus 78 fois en moyenne. Cette application reste téléchargeable gratuitement par les administrés.

Nouveaux horaires mairie

Pour des raisons d'organisation dans les différents services, les horaires d'ouverture au public ont été quelque peu modifiés :

Lundi : 8h40-12h00 et 16h00-18h00

Mardi : 8h40-9h40 et 14h00-17h00

Mercredi : 8h40-12h00

Jeudi : 8h40-9h40 et 14h00-18h00

Vendredi : 8h40-12h00

Samedi : une permanence par mois de 9h00 à 12h00.

Vol aux ateliers municipaux

Nous avons été victimes d'un vol aux ateliers. Dans la matinée du 27 juillet, un ou plusieurs individus se sont introduits dans les locaux dérobant du matériel d'entretien de nos espaces verts (tondeuse, tronçonneuse, taille-haie...). Une plainte a été déposée et la sécurité renforcée.

Incendies volontaires

Plusieurs incendies ont encore été déplorés ces dernières semaines dans notre commune. Avec la sécheresse, les conséquences auraient pu être dramatiques mais, grâce à la vigilance de chacun, ils ont pu être contenus rapidement. Vous comprendrez que la prudence reste de mise.

Par ailleurs, merci à l'immense majorité des Gurcysois qui ont bien compris l'importance de respecter l'interdiction préfectorale du brûlage des déchets verts dans les jardins.

Etat civil

Naissances :

19 juillet 2020 : Mathys KAHN

28 juillet 2020 : Ethan CRUZ

7 septembre 2020 : Shayna ROSE

Décès :

19 août 2020 : Arlette DENET

Communauté de communes Bassée Montois

Bureau communautaire

Le Conseil communautaire s'est réuni le 16 juillet pour élire le Président, les Vice-présidents et les membres du bureau :

Président : Roger DENORMANDIE (maire de Montigny-Lencoup)

1ère Vice-présidente : Sandrine SOSINSKI (maire de Donnemarie-Dontilly)

2ème Vice-président : Xavier LAMOTTE (maire de Fontaine-Fourches)

3ème Vice-président : Alain CARRASCO (maire de Bray sur Seine)

4ème Vice-présidente : Nadine VILLIERS (maire de Gurcy-le-Châtel)

5ème Vice-présidente : Evelyne SIVANNE (maire de Montigny le Guesdier)

6ème Vice-président : Jean-Pierre DELANNOY (maire de Chalmaison)

Membres du bureau :

Stéphanie BANOS (maire de Châtenay sur Seine)

Jean-Louis CHAIGNEAU (maire de Savins)

Brice CHANCRE (maire de Gravon)

Jean-Paul FENOT (maire de Gouaix)

Didier FENOUILLET (délégué Montigny-Lencoup)

Fabrice GENON (maire de Jutigny)

Laurence GUERINOT (maire d'Everly)

Daniel RAY (maire de Cessoy en Montois)

Commissions intercommunales

Lors de sa réunion du 23 juillet 2020, le Conseil communautaire a installé les commissions intercommunales. Chacun des six Vice-présidents animera une ou plusieurs des commissions retenues, à savoir :

"Finances" (Sandrine SOSINSKI)

"Développement économique et touristique" (Sandrine SOSINSKI)

"Attractivité du territoire" (Xavier LAMOTTE)

"Aménagement de l'espace" (Xavier LAMOTTE)

"Mobilités / Désenclavement du territoire / Territoire servant - territoire servi" (Alain CARRASCO)

"Jeunesse et Sport" (Nadine VILLIERS)

"Transition énergétique" (Nadine VILLIERS)

"Bâtiments / Travaux" (Evelyne SIVANNE)

"Bien vivre en Bassée Montois" (Jean-Pierre DELANNOY)

"Services en Bassée Montois" (Jean-Pierre DELANNOY)

Christiane BARTHE, 1ère adjointe à Gurcy-le-Châtel, a intégré les commissions "Développement économique et touristique" et "Aménagement de l'espace". Comme vous pouvez le constater, Gurcy-le-Châtel bénéficie d'une bonne représentativité au sein de la Communauté de communes.